

## Informations préalables

- La prime Fonds Air Véhicules pour les particulier concerne **l'achat de tout véhicule neuf ou d'occasion, acheté chez un revendeur professionnel.**

Types de véhicules éligibles :

- **Electriques ;**
- **Hydrogène ;**
- **Gaz Naturel Comprimé ou Gaz Naturel pour les Véhicules.**

**La prime véhicules est réservée :**

- **aux résidents permanents** de la CCPMB , c'est à dire **qui habitent à l'année l'une des 10 communes** (Combloux, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Les Contamines-Montjoie, Megève, Passy, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais, Sallanches).
- Être une **personne physique** (les personnes morales ne sont pas éligibles au dispositif), ayant le permis de conduire

Pour être éligible, le revenu fiscal de référence par part de l'année précédente doit être inférieur à 31 200 €

- Les véhicules non éligibles à l'aide :

- **les modèles hybrides,**
- **les 2 roues**
- **en location longue durée ou location avec option d'achat ne sont pas éligibles.**

La prime de la CCPMB ne peut être versée qu'une seule fois par foyer fiscal et pour un seul véhicule, un foyer devra attendre quatre ans pour prétendre à une nouvelle prime.

Montant de l'aide	Bonus si l'ancien véhicule est détruit	Plafond de l'aide	Plafond du prix du véhicules (hors remise)
4 000 €	500 €	40 %	45 000 € TTC

## Renseignements sur le demandeur

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : .....

Numéro et nom de rue : .....

Code postal : ..... Commune : .....

N°de téléphone : ..... Adresse email : .....

## Renseignements sur le véhicule

Votre achat concerne :

- Un véhicule électrique
- Un véhicule hydrogène
- Un véhicule Gaz Naturel Comprimé ou Gaz Naturel pour les Véhicules.

Montant : .....

Le véhicule, acheté auprès d'un revendeur professionnel, est-il neuf ou d'occasion ?

- Neuf
- D'occasion, préciser le nom et adresse du revendeur : .....

## Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) ..... déclare avoir pris connaissance du règlement de la prime Fonds Air Véhicules pour les particuliers de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc et en accepte les conditions générales.

Je m'engage à :

- Fournir toutes les informations exactes et toutes les pièces requises pour la constitution du dossier de demande d'aide;
- Ne pas revendre le véhicule faisant l'objet de la présente prime dans les 4 ans
- Ne pas redemander une nouvelle prime avant un délai de 4 ans à compter de la date d'achat du véhicule pour lequel la prime a été sollicitée.

Fait à .....

Signature

Le .....

J'accepte que la CCPMB collecte et utilise mes informations à caractères personnelles afin d'être contacté dans le cadre exclusif de la prime Fonds Air Véhicules pour les particuliers. Les données collectées par la CCPMB sont conservées pendant une durée de 10 ans puis sont effacées. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en vous adressant à [dpo@ccpmb.fr](mailto:dpo@ccpmb.fr). Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.\*

## Liste des pièces constitutives du dossier de demande d'aide

La demande de subvention doit être adressée à la CCPMB au plus tard dans les 3 mois qui suivent la date de facturation du véhicule. Les pièces constitutives du dossier de demande de subvention sont les suivantes :

- Le présent formulaire de demande de subvention, complété, daté et signé;
- Une copie recto-verso de la pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire ou titre de séjour);
- Une copie du relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal du compte au nom du bénéficiaire, sur lequel la subvention sera versée;
- Une copie du dernier avis d'imposition ou justificatif de non-imposition;
- Une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'énergie, de téléphone, quittance de loyer...);
- Une copie de la facture d'achat du véhicule acquittée, mentionnant obligatoirement le nom et le prénom du bénéficiaire, son adresse postale, la date de facturation, les références du véhicule avec si possible sa typologie, ainsi que le montant du véhicule.
- La carte grise du nouveau véhicule (certificat d'immatriculation)
- Si le véhicule aidé vient en remplacement d'un véhicule ancien mis à la casse, le justificatif de destruction du véhicule (Cerfa 14365\*01) dûment complété.

>> Vous pouvez remplir le formulaire directement en ligne sur [CCPMB.FR](http://CCPMB.FR)

**Le dossier complet de demande d'aide doit être adressé à la CCPMB :**

**Par courrier à :** Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc,  
Service Mobilité, 648 Chemin des Prés Caton, 74 190 Passy